



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

4/10/2013

Dossier complet le :

10/01/2013

N° d'enregistrement :

F05212 P0037

1. Intitulé du projet

Liaison routière RD304/route de Changé à Parigné l'Evêque

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Parigné l'Evêque

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Guy LUBIAS, Maire

RCS / SIRET

| | | | | | | | | | | | | | | | | |

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° d)	Barreau routier d'environ 290 m de long + raccordement sur la route de Changé de 65 m de long

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Projet de liaison routière entre le rond-point « Super U » (RD304) et la route de Changé.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de ramener le trafic venant de Changé par l'entrée nord-ouest du bourg de Parigné l'Evêque vers la RD304 à l'ouest du bourg, afin de désengorger la rue Marie Curie, interdite aux PL et faciliter les accès qui se font actuellement par des carrefours à angles aigus et avec des profils en long à pente forte.

De plus, cette liaison permettra de ramener le trafic venant d'Ardenay sur la route de Changé par la RD145E hors agglomération.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux seront réalisés selon un enchaînement classique depuis le giratoire « Super U » : terrassement en déblai, assainissement + réseaux éventuels, remblai de structure de chaussée, revêtement, marquage et signalisation.

Un traitement particulier sera mis en œuvre pour le raccordement à la route de Changé en fin de travaux (3 à 4 jours) : scarification, enlèvement chaussée, mise en place du nouveau revêtement.

La portion délaissée de la route de Changé existante sera végétalisée.

La durée totale des travaux est estimée entre 10 et 12 semaines.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic maximal prévu sur ce barreau routier entre la RD145 et la RD304 est estimé à environ 1 000 véhicules/jour avec un taux de poids-lourds de 5 %.

Cette voie sera exploitée par la commune de Parigné l'Evêque.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'environnement (loi sur l'eau)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration pour création de voirie

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur fuseau + raccordement	290 + 65 m
Largeur maximale emprise	11 m
Hauteur de remblai	De 0 à 50 cm
Emprise totale projet (y compris reprise route existante)	3 800 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques ¹

Long. ____° ____' ____" Lat. ____° ____' ____"

Parigné l'Evêque

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. 0° 21' 22" 9 Lat. 0° 21' 34" 8

Point d'arrivée : Long. 47° 56' 27" 4 Lat. 47° 56' 37" 5

Communes traversées :

Parigné l'Evêque

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

☐

Non

☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet s'inscrit sur des parcelles agricoles (prairies permanentes et de fauche).

Le PLU date de janvier 2006 et n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒

Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 11 janvier 2006 (dernière modification le 8 juillet 2010)

Parcelles concernées par le projet inscrites en :

- Zone AUz : zone à urbaniser destinée à accueillir des activités industrielles, artisanales et commerciales
- Zone 1N : zone naturelle correspondant aux secteurs naturels à protéger strictement en raison de leur valeur écologique ou paysagère ou en raison d'un risque certain dû à la fragilité du sous-sol

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	Le projet traverse une zone humide caractérisée par des sols hydromorphes (rédoxysols sableux) et, ponctuellement, une végétation hygrophile, présente uniquement en bordure de certains fossés. (Etude Sage Environnement réalisée dans le cadre du dossier de déclaration loi sur l'eau au titre des articles L214-1 et suivants).
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Le projet nécessitera un apport de matériaux d'environ 100 m ³ (grave naturelle)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Le projet induira la suppression de prairies méso-hygrophiles (surface d'environ 1 500 m ²), de prairies pâturées (surface d'environ 600 m ²) et de prairies de fauche (surface d'environ 1 150 m ²), ainsi que la suppression de haies bocagères (linéaire d'environ 60m) de qualité hétérogène. Aucun habitat d'intérêt communautaire ou espèce animale ou végétale patrimoniale n'a été recensé sur les parcelles impactées.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☒	☐	Le projet induira la suppression de zones humides (essentiellement caractérisées par des sols hydromorphes) sur une surface d'environ 2 500 m ² . Aspect traité dans le cadre du dossier loi sur l'eau

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le projet induira la suppression de parcelles agricoles (prairies permanentes et de fauche) sur une surface d'environ 3 250 m ²
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Le projet routier induira des nuisances sonores à ses abords. Toutefois, compte tenu du trafic attendu (maximum de 1 000 véhicules/jour) et du fait qu'elles sont déjà soumises au bruit de voies existantes, les impacts sur les habitations les plus proches seront limités. D'autre part, la diminution du trafic dans le bourg de Parigné l'Evêque consécutive à l'aménagement de cette liaison routière aura un impact positif aux abords des voies concernées.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? ☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ? ☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? ☒	☐	Le projet routier induira des rejets de gaz d'échappement dans l'air aux abords de l'infrastructure. Toutefois, compte tenu du trafic attendu (maximum de 1 000 véhicules/jour) et de la configuration ouverte du secteur, favorisant la dispersion, les impacts de ces rejets seront faibles.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ? ☒	☐	Le projet routier induira des rejets d'eaux de chaussées vers un fossé présent sur le site, qui rejoint le ruisseau Le Runerotte. Des noues à redans seront réalisées pour assurer la régulation et le traitement des eaux pluviales avant rejet au milieu naturel.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? ☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? ☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? ☒	☐	Le projet routier induira la suppression de surfaces agricoles (exploitées en prairies permanentes et de fauche) sur environ 3 250 m ² .

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐

Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière

? Oui ☐

Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Carte des Habitats (5.2-Enjeux environnementaux & 6.1-Impacts du Projet)
Carte des zones humides identifiées sur le secteur d'étude (5.2-Enjeux environnementaux & 6.1-Impacts du Projet)

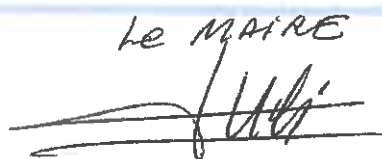
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Parigné l'Evêque

le, 9 / 01 / 2013

Signature

Le MAIRE

 Guy LUBIAS



